

Communiqué

Aménagements routiers

Point sur la campagne 2020-2021 pour la sécurisation des cheminements scolaires

Depuis 2018, la Ville de Lausanne mène régulièrement des campagnes d'aménagement des voies piétonnes et routières aux abords des écoles lausannoises. Les interventions sont issues de demandes citoyennes et des structures scolaires, et ont pour but d'améliorer la sécurité des écoliers et de leurs accompagnants.

Intégrées au projet «Rues vivantes» initié par la Ville en 2018, une cinquantaine de mesures d'aménagement ont déjà été réalisées aux abords de 17 établissements scolaires lausannois, tous quartiers confondus. Ces mesures sont initiées sur demande des directions des écoles et des structures parascolaires, et aussi des parents et des associations de quartier. Différents services de la Ville collaborent à leur réalisation, notamment le Service des routes et de la mobilité, le Service des écoles et le Corps de police.

Ces mesures ont comme finalité d'offrir aux enfants une place à part entière dans le domaine public, qui soit conviviale et sécurisée. La plupart des interventions se concentrent sur l'amélioration de la visibilité des écoliers et de leurs parents, comme dans le cas de la création d'avancées de trottoir ou encore la suppression de places de parc aux abords des traversées piétonnes. D'autres mesures prévoient l'ajout de passages piétons et la limitation de vitesse du trafic autour des écoles.

En 2020 et jusqu'en juin 2021, plus d'une vingtaine de mesures ont été et seront encore réalisées dans différents quartiers de la ville pour améliorer la sécurité de certains cheminements. Les aménagements menés à bien dans le cadre de cette troisième campagne concernent également la sensibilisation des automobilistes par le renforcement de la signalisation. C'est le cas au chemin de Pierrefleur par exemple, où la chaussée a été marquée du signal «Danger Ecole».

Parmi les mesures adoptées, le rétrécissement de certaines chaussées a de surcroît permis de dégager des surfaces qui seront aménagées en de futurs espaces publics conviviaux. Ainsi, l'espace libéré au carrefour entre le chemin de Champ-Rond et le chemin du Devin par l'installation de bornes flexibles va permettre la création d'un espace végétalisé.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Florence Germond, directrice de Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **M. David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 21 315 62 00**

Lausanne, le 8 février 2021